

L'apprentissage en établissement public local d'enseignement (EPLÉ) Bilan au 31 décembre 2009

Le bilan, au 31 décembre 2009, réalisé sur la base des informations communiquées par les académies présente :

- les formations par apprentissage assurées dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ),
- quelques formations développées sous convention avec l'enseignement supérieur, de niveau II (licence professionnelle) et niveau I (diplôme supérieur de comptabilité et gestion),
- les résultats des apprentis aux examens de la session 2009, avec le taux de réussite comparé.

I. Structures juridiques

Pour l'année 2009-2010, 27 académies déclarent proposer de l'apprentissage en EPLÉ.

Les formations sont réparties entre quatre catégories juridiques, chacune fondée par un article du code du travail, centre de formation d'apprentis (CFA), section d'apprentissage (SA), unité de formations par apprentissage (UFA) ou convention de prestation de service de type « L 6231-3 » du code du travail, qui sont gérés par différents types d'organismes gestionnaires (OG).

La création de chaque formation, selon sa catégorie, donne lieu à signature de convention, conformément aux dispositions du code du travail. Pour leur dénombrement, elles sont dénommées « structures juridiques ».

A noter qu'un EPLÉ peut créer plusieurs UFA, avec des partenaires différents.

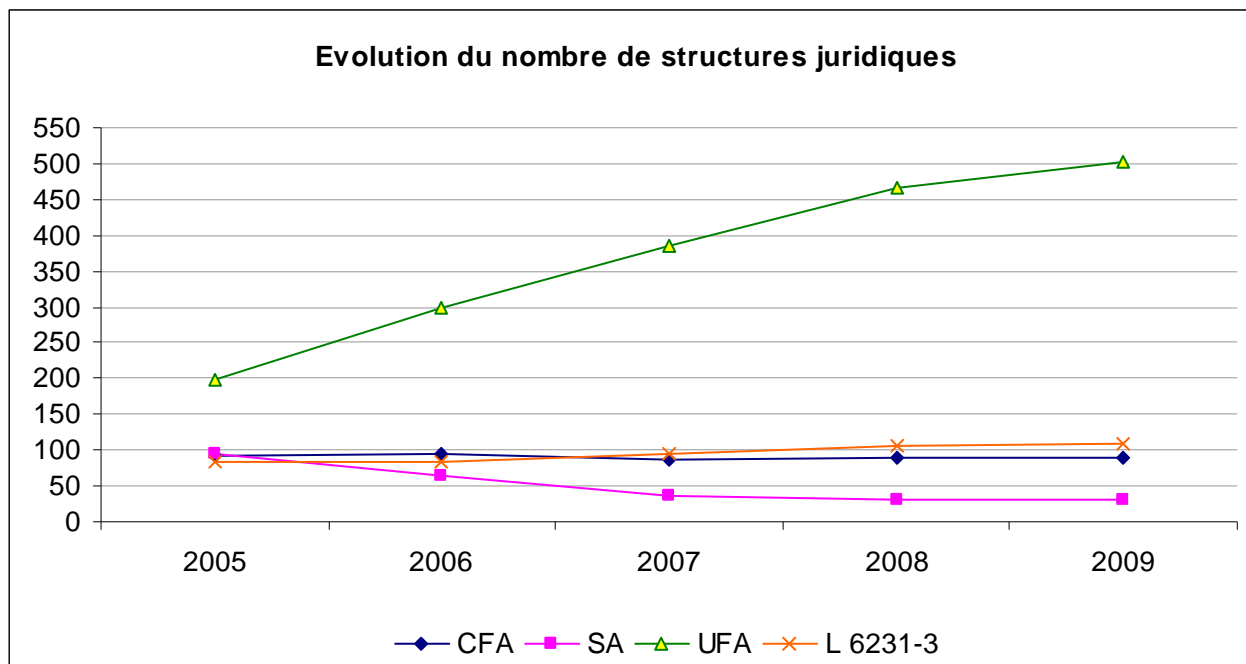
	Structures juridiques	Organismes gestionnaires
	CFA	EPLÉ
	SA	EPLÉ
UFA	dépendant de CFA public	EPLÉ
	dépendant de CFA académique ou départemental	EPLÉ ou GIP académique gestionnaires d'un CFA académique ou départemental, avec ou sans formation dans ses murs (dans ce cas, « hors les murs »)
	dépendant de CFA privé	Organisme privé gestionnaire d'un CFA, avec ou sans formation dans ses murs ou Etablissement de formation et de recherche
	Conventions L 6231-3	Organisme privé gestionnaire d'un CFA

Nombre de structures juridiques au 31/12/2009

CFA	90	12%
SA	32	4%
UFA	502	69%
L 6231-3	108	15%
Total	732	100%

Au total, en 2009-2010 on recense **732** structures juridiques accueillant des apprentis de niveaux V à I, contre 691 en 2008-2009 (soit + 6 % d'augmentation).

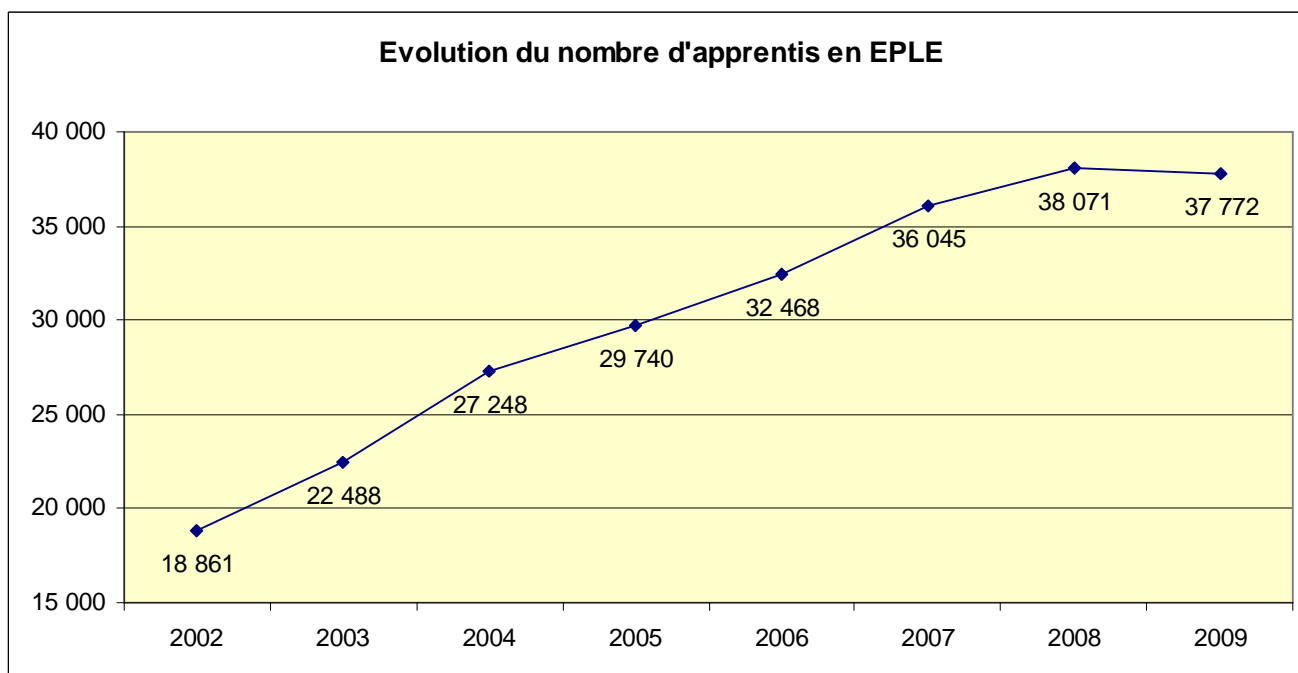
Elles sont implantées dans 1 012 LP, 1 567 LEGT et 80 EREA.



Les « UFA » poursuivent leur progression (+ 8 %), moins rapidement toutefois que les années précédentes. Elles représentent 69 % des structures de formation. Cela s'explique notamment par la création de CFA académiques ou départementaux, qui passent des conventions UFA, pour une ou plusieurs formations, avec des établissements dont certains accueillent précédemment des CFA ou des SA.

A titre d'information, 16 académies disposent actuellement d'un CFA académique et 4 académies ont créé des CFA départementaux.

II. Effectifs



On recense **37 772 apprentis** en EPLE au **31 décembre 2009** qui préparent des formations de niveaux V à I contre 38 071 apprentis au 31/12/2008, soit une **diminution de 0,8 %**, mais globalement sur cinq ans entre 2004 et 2009, les effectifs d'apprentis en EPLE ont augmenté de **39%**.

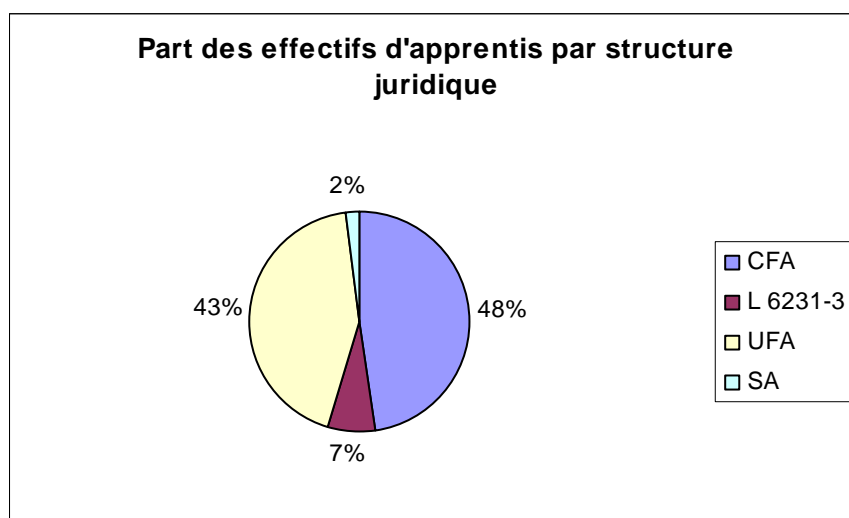
Ils représentent **9,6%** du total des apprentis.

Effectifs par structure juridique

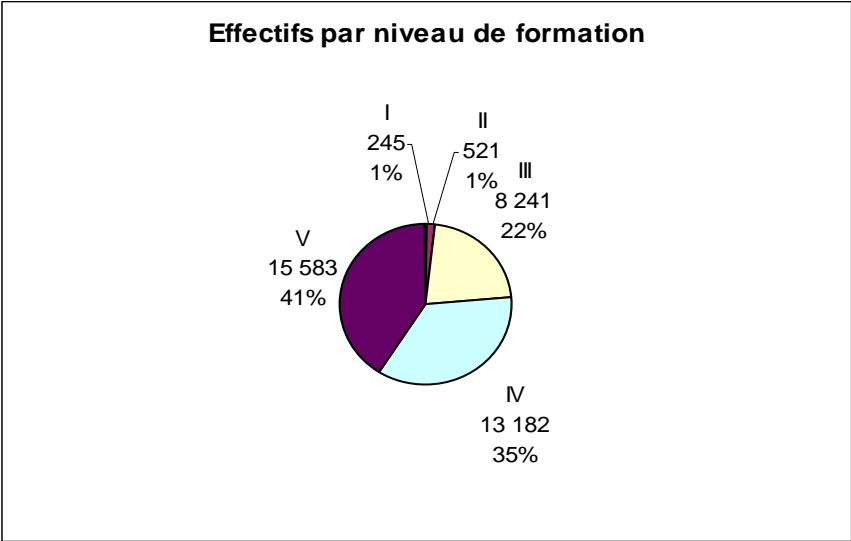
	2005	2006	2007	2008	2009
CFA	18 455	17 995	18 591	18 779	18 062
SA	2 161	1 665	970	805	782
UFA	6 188	9 928	13 702	15 585	16 283
L 6231-3	2 936	2 880	2 782	2 902	2 645
Total	29 740	32 468	36 045	38 071	37 772

Les effectifs se répartissent comme suit :

- 48% en CFA, contre 62 % au 31.12.2005,
- 43 % en UFA contre 21 % en 2005,
- 7% dans le cadre de conventions L 6231-3., contre 10 % en 2005
- 2 % en SA contre 7 % en 2005.



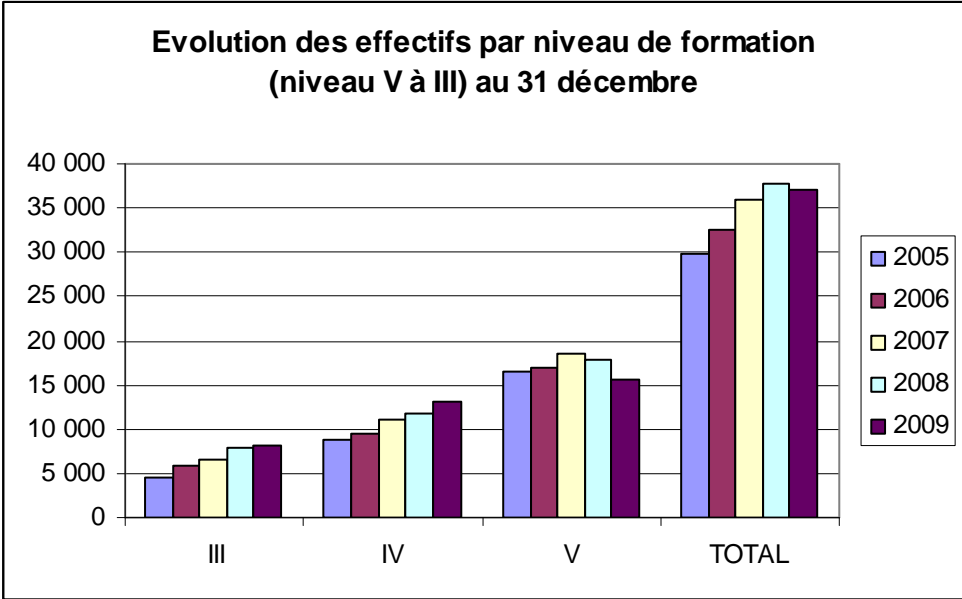
III- Effectifs par niveau



On constate que pour les apprentis en formation :

- 41% sont au niveau V (CAP, BEP, MC), contre 51 % l'année précédente.
- 35% sont au niveau IV (BP, BAC PRO, MC), comme l'année précédente.
- 22% sont au niveau III (BTS), comme l'année précédente.
- 2% sont aux niveaux II (licence pro) et I (DSCG) contre 1% l'an dernier.

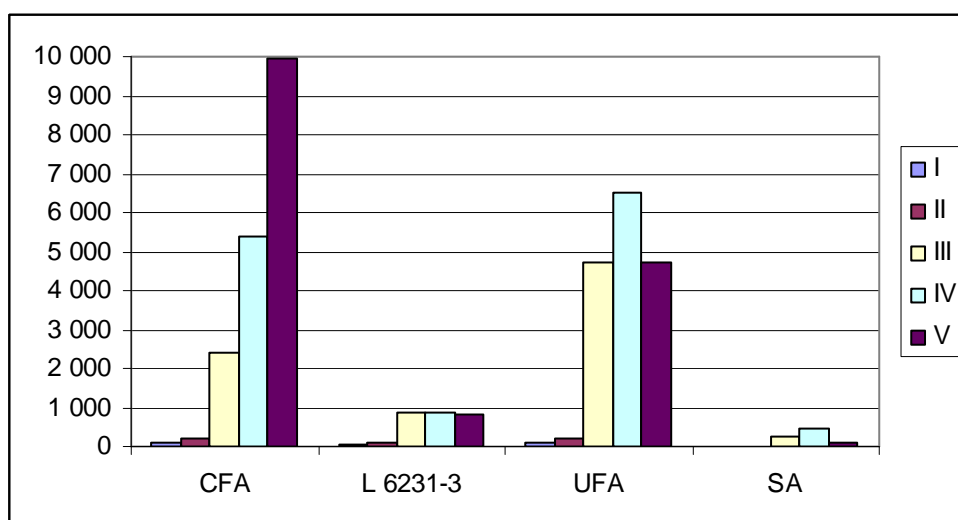
Ce sont les effectifs de niveaux II et I qui augmentent le plus par rapport à ceux de 2008. Cependant, leur nombre d'apprentis reste encore faible puisqu'il ne représente que 2% de l'effectif total. Le niveau III s'est stabilisé. Le niveau V diminue de 13%, avec un report partiel des effectifs sur le niveau IV avec la mise en place du bac pro en 3 ans.



Effectifs par niveau selon les structures juridiques

Niveaux	CFA	L 6231-3	UFA	SA	TOTAL
I	86	41	118	0	245
II	227	87	207	0	521
III	2 422	848	4 727	244	8 241
IV	5 383	847	6 496	456	13 182
V	9 944	822	4 735	82	15 583
TOTAL	18 062	2 645	16 283	782	37 772

Effectifs par niveau selon les structures juridiques



IV. Évolution des effectifs en première année

Effectifs 1ère année par niveau

Niveaux	Effectifs
I	158
II	236
III	4 162
IV	6 530
V	7 443
TOTAL	18 529

Nouvelles inscriptions (effectifs en 1ère année au 31 décembre)

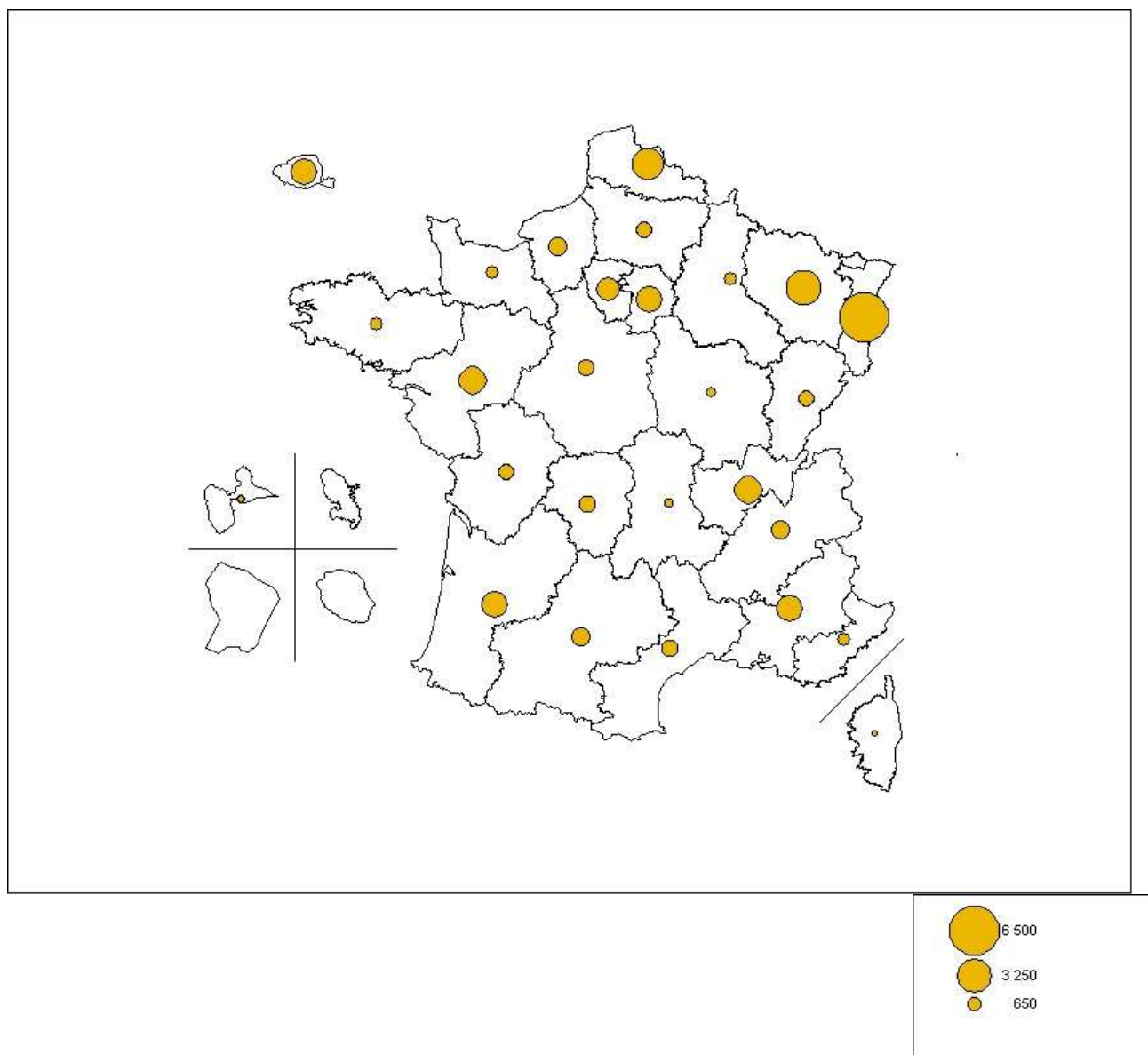
Niveau	2005	2006	2007	2008	2009	évolution 2008-2009
III	2 594	3 269	3 628	4 246	4 162	-2%
IV	4 678	5 167	6 043	6 255	6 530	4%
V	8 469	9 189	9 855	9 456	7 443	-21%
Total	15 741	17 625	19 526	19 957	18 529	-7%

Une diminution des effectifs en première année de -7 % est constatée avec 1 428 apprentis en moins. On note toutefois une légère augmentation du nombre d'inscriptions pour le niveau IV, essentiellement en Bac Pro.

Effectifs des entrées en CAP et en première année de Bac Professionnel (post 3^{ème} ou post CAP-BEP)

	2008-2009	2009-2010	variation
BAC PRO	4134	4347	5,2%
CAP	7104	6610	-7,0%

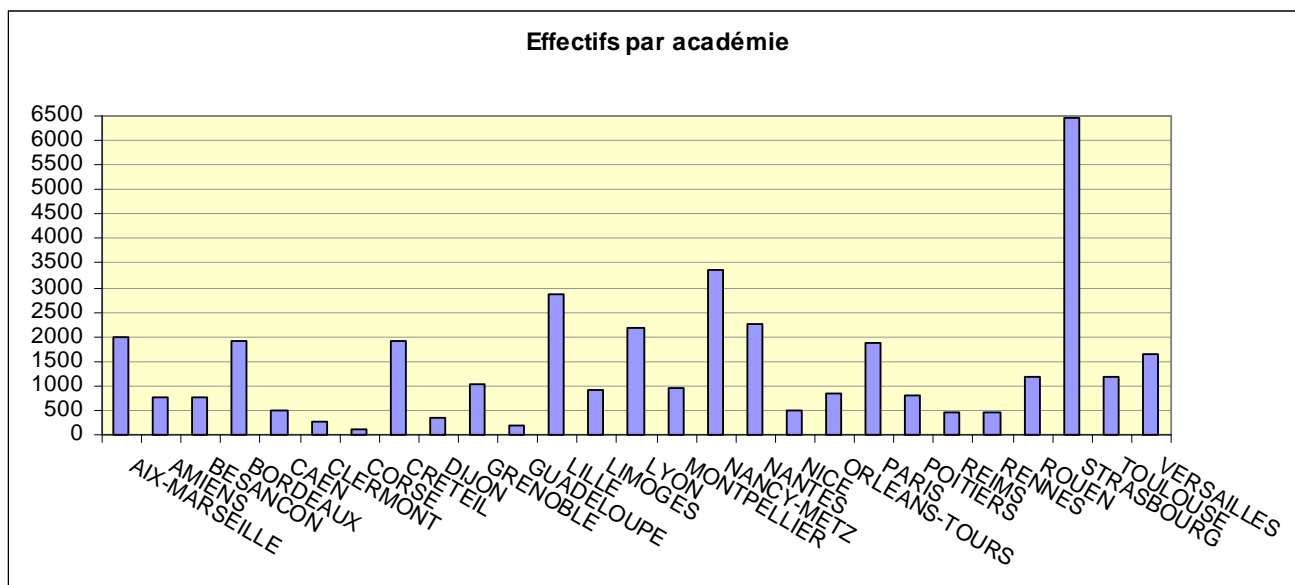
V. Effectifs par académie



La répartition académique est comme l'an dernier disparate, avec des évolutions importantes pour certaines académies :

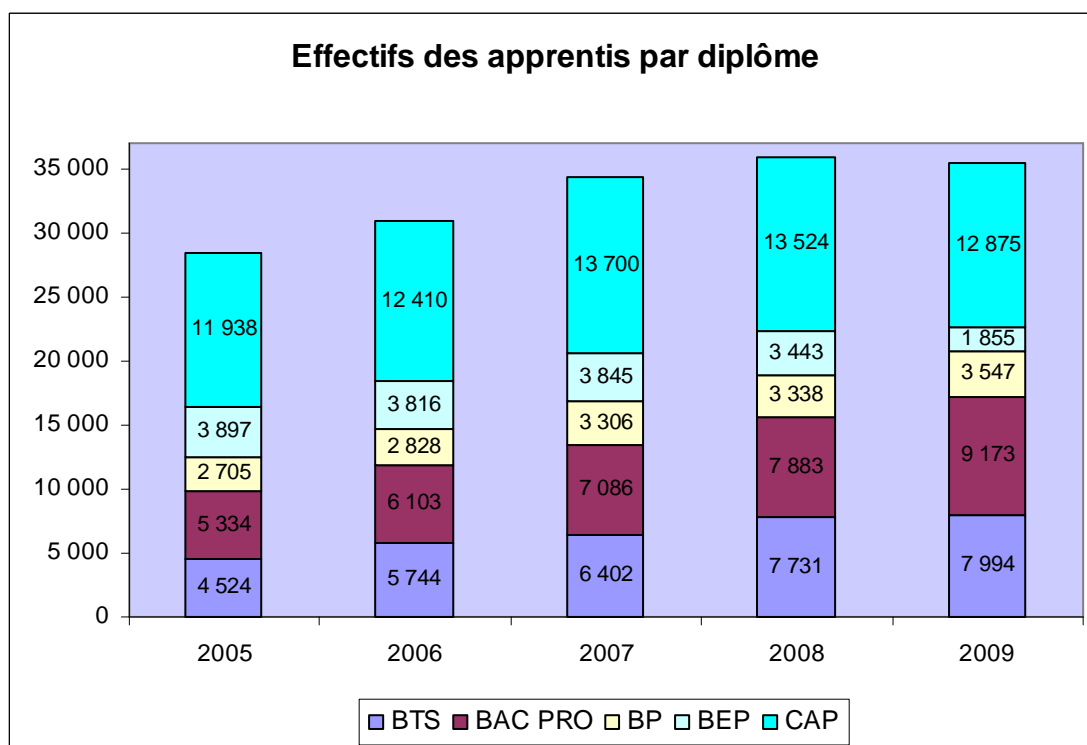
- 11 académies ont des effectifs en régression,
- 5 académies ont des effectifs relativement stables,
- 6 académies progressent légèrement, de 1 à 10 %,
- 5 académies progressent fortement (de 10 % à 50 %).

En volume (voir page 9), ce sont les académies de Strasbourg (6 444), Nancy-Metz (3 353), Lille (2 855), Nantes (2 243) et Lyon (2 195) qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis dans les EPLE.



Pour le détail des effectifs par académie et par niveau de formation, voir tableaux en annexe.

VI. Effectifs par diplôme



On observe, comme les années précédentes, que 94 % des effectifs d'apprentis se préparent aux 5 principaux diplômes professionnels : CAP, BEP, BP, BAC PRO, BTS :

- Les CAP restent traditionnellement les diplômes les plus préparés en apprentissage ; leur part reste identique à celle de l'année dernière et représente 36 % des effectifs des formations proposées.
- Compte tenu de la suppression du cursus de formation de la quasi-totalité des BEP, les effectifs de BEP diminuent fortement cette année (- 46%) et leur part ne représente plus que 5%.
- Les BAC PRO poursuivent leur augmentation régulière + 16 % cette année.
- Les BTS connaissent toujours une légère croissance de leurs effectifs (+3%).

6% des effectifs préparent d'autres diplômes ou titres inscrits au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) qui sont accessibles aux apprentis et qui traduisent l'offre de formation élargie qui est proposée dans les EPLE.

VII. Filières de l'apprentissage en EPLE

Seuls les domaines technico-professionnels sont concernés par l'apprentissage en EPLE. L'enquête utilise les codifications nationales de la BCN (base centrale des nomenclatures).

Effectifs par domaine de spécialités

code	libellé	2006	2007	2008	2009	Poids/ effectifs total 2009	Evolution 2008/2009
25	MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	8 161	9 011	9 048	8 565	22,68%	-5,34%
23	GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	5 575	6 888	7 461	7 480	19,80%	0,25%
31	ECHANGES ET GESTION	6 020	6 472	7 026	6 888	18,24%	-1,96%
33	SERVICES AUX PERSONNES	5 729	6 213	6 461	6 668	17,65%	3,20%
22	TRANSFORMATIONS	4 454	4 837	5 102	5 256	13,92%	3,02%
32	COMMUNICATION ET INFORMATION	1 214	1 257	1 373	1 371	3,63%	-0,15%
20	SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	979	972	1077	1052	2,79%	-2,32%
34	SERVICES A LA COLLECTIVITE	168	235	298	308	0,82%	3,36%
24	MATERIAUX SOUPLES	147	132	149	122	0,32%	-18,12%
	Total (pour les principaux domaines)	32 447	36 017	37 995	37 710	99,84%	-0,75%

Le classement des domaines par effectifs décroissants montre une augmentation des effectifs dans le domaine des services aux personnes (+200 apprentis), la transformation et les services à la collectivité (environ 3% de plus qu'en 2008) et une baisse plus significative dans le domaine mécanique, électricité, électronique qui perd près de 500 apprentis.

Effectifs par groupe de spécialité de formation

code	libellé	2006	2007	2008	2009	Part sur effectif total
312	COMMERCE, VENTE	4 418	4 622	4 616	4 483	12%
252	MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	3 834	4 068	3 824	3 454	9%
221	AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	3 088	3 190	3 350	3 423	9%
334	ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	2 575	2 708	2 772	3 067	8%
255	ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	1 699	2 122	2 365	2 411	6%
231	MINES ET CARRIERES, GENIE CIVIL, TOPOGR.	1 304	1 534	1 807	1 972	5%
233	BATIMENT : FINITIONS	1 629	1 960	1 923	1 892	5%
254	STRUCTURES METALLIQUES	1 733	1 834	1 749	1 729	5%
232	BATIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE	1 080	1 491	1 581	1 541	4%
331	SANTE	1 449	1 550	1 458	1 364	4%

L'apprentissage étant très proche de l'emploi, ces évolutions peuvent être considérées comme des indicateurs de l'évolution des marchés et de l'offre d'emploi sur le territoire.

VIII. Résultats aux examens - session 2009

Le tableau suivant indique les taux de réussite aux examens des apprentis en EPLE, au niveau national (enquête DGESCO sur la base des informations fournies par les académies). Ces résultats sont à comparer à ceux de l'ensemble des apprentis, d'une part, et de l'ensemble des candidats, d'autre part.

	Apprentis en EPLE			Taux de réussite tous apprentis	Taux de réussite statut scolaire	Taux de réussite tous candidats *
	Présents	reçus	Taux de réussite			
BTS	3510	2599	74,0%	70,1%	76,5%	67,9%
BAC PRO	3464	3071	88,7%	89,9%	88,2%	87,1%
BP	1098	791	72,0%	73,3%	—	70,7%
BEP	6424	5304	82,6%	74,8%	76,0%	74,8%
CAP	1779	1329	74,7%	79,3%	84,0%	81,0%

* Candidats scolaire, apprentissage, formation continue, individuel, enseignement à distance

Comparaison des taux de réussite aux examens des apprentis en EPLE (sessions 2007 à 2009)

	Apprentis en EPLE		
	Taux de réussite 2007	Taux de réussite 2008	Taux de réussite 2009
BTS	73,8%	76,1%	74,0%
BAC PRO	83,4%	79,8%	88,7%
BP	71,4%	75,3%	72,0%
BEP	74,7%	77,7%	82,6%
CAP	81,7%	80,7%	74,7%

Conclusion

Après une hausse de 6% en 2008, les effectifs d'apprentis en EPLE enregistrent une diminution de 1 % cette année, qui représente environ 300 apprentis de moins qu'au 31.12. 2008, pour un effectif total de 37 772 apprentis en EPLE.

Les structures juridiques accueillant des apprentis en EPLE sont désormais très majoritairement des UFA (69 % des structures et 43 % des effectifs), qui ont progressé de 8 % cette année. La création des CFA académiques a optimisé le développement des UFA (20 académies en sont dotées sur les 27 qui ont développé de l'apprentissage en EPLE). Ils peuvent passer des conventions UFA, pour une ou plusieurs formations, avec des établissements.

Les apprentis restent encore toutefois accueillis en majorité dans des CFA (12 % des structures et 48 % des effectifs), mais dans une proportion chaque année plus faible.

Il est à noter, cette année, l'augmentation des effectifs préparant aux diplômes de niveau IV (+ 12%), alors que l'on connaît une baisse de 13% sur le niveau V qui peut s'expliquer par un report des effectifs de BEP vers le Bac Pro. En effet, les effectifs accueillis en Bac Pro ont progressé de 16% par rapport à ceux de 2008.

On constate que 9,6% de l'ensemble des apprentis est accueilli dans des EPLE, 8% dans les formations de niveau V, 13% pour le niveau IV et 15% pour le niveau III.

ANNEXES

Evolution des effectifs par académie

ACADEMIE	2005	2006	2007	2008	2009	évolution 2008-2009	
AIX-MARSEILLE	2 247	2 370	2 104	1 992	1 991	-1	-0,05%
AMIENS	238	372	493	720	773	53	7,36%
BESANCON	482	561	686	776	775	-1	-0,13%
BORDEAUX	1 585	1 450	1 875	1 946	1 923	-23	-1,18%
CAEN	133	203	307	444	499	55	12,39%
CLERMONT-FERRAND	61	163	218	268	269	1	0,37%
CORSE	12	28	NC	102	125	23	22,55%
CRETEIL	1 684	1 817	1 834	1 504	1 912	408	27,13%
DIJON	248	389	332	441	329	-112	-25,40%
GRENOBLE	649	790	928	1030	1034	4	0,39%
GUADELOUPE	139	165	151	185	202	17	9,19%
LILLE	1 830	2 266	2 475	2 730	2 855	125	4,58%
LIMOGES	975	980	1 041	1 027	934	-93	-9,06%
LYON	1 830	2 023	2 253	2 411	2 195	-216	-8,96%
MONTPELLIER	933	983	1 163	1 055	951	-104	-9,86%
NANCY-METZ	3 104	3 443	2 958	3 454	3 353	-101	-2,92%
NANTES	1 388	1 494	2 316	2 369	2 243	-126	-5,32%
NICE	443	412	446	555	494	-61	-10,99%
ORLEANS-TOURS	525	584	700	778	829	51	6,56%
PARIS	1 165	1 443	1 582	1 632	1 878	246	15,07%
POITIERS	301	497	662	794	786	-8	-1,01%
REIMS	183	240	367	426	477	51	11,97%
RENNES	310	369	449	507	476	-31	-6,11%
ROUEN	757	835	1 177	1 295	1 196	-99	-7,64%
STRASBOURG	6 348	6 517	7 019	6 888	6 444	-444	-6,45%
TOULOUSE	687	645	956	1137	1193	56	4,93%
VERSAILLES	1 483	1 429	1 553	1 605	1 636	31	1,93%
Total	29 740	32 468	36 045	38 071	37 772	-299	-0,79%

Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau et par académie au 31 décembre 2009

Académie	I	II	III	IV	V	TOTAL	% d'effectifs accueillis
AIX-MARSEILLE	41	33	276	630	1011	1991	5,27%
AMIENS	33	10	323	235	172	773	2,05%
BESANCON	0	0	418	218	139	775	2,05%
BORDEAUX	0	12	306	809	796	1923	5,09%
CAEN	21	27	174	247	30	499	1,32%
CLERMONT FERRAND	0	0	136	96	37	269	0,71%
CORSE	0	0	78	8	39	125	0,33%
CRETEIL	0	53	236	484	1139	1912	5,06%
DIJON	0	0	99	107	123	329	0,87%
GRENOBLE	0	24	367	438	205	1034	2,74%
GUADELOUPE	23	0	82	67	30	202	0,53%
LILLE	0	0	485	1358	1012	2855	7,56%
LIMOGES	0	0	174	296	464	934	2,47%
LYON	0	0	478	608	1109	2195	5,81%
MONTPELLIER	0	0	181	499	271	951	2,52%
NANCY-METZ	0	76	917	935	1425	3353	8,88%
NANTES	0	27	417	808	991	2243	5,94%
NICE	41	0	90	178	185	494	1,31%
ORLEANS-TOURS	0	0	254	463	112	829	2,19%
PARIS	86	108	758	493	433	1878	4,97%
POITIERS	0	16	298	308	164	786	2,08%
REIMS	0	11	193	130	143	477	1,26%
RENNES	0	0	83	361	32	476	1,26%
ROUEN	0	90	147	304	655	1196	3,17%
STRASBOURG	0	0	364	2068	4012	6444	17,06%
TOULOUSE	0	0	400	508	285	1193	3,16%
VERSAILLES	0	34	502	526	574	1636	4,33%
TOTAL	245	521	8 236	13 182	15 588	37 772	100,00%

GLOSSAIRE

CAP (certificat d'aptitude professionnelle)

BEP (brevet d'études professionnelles)

BP (brevet professionnel)

BAC PRO (baccalauréat professionnel)

BTS (brevet de technicien supérieur)

CFA (centre de formation d'apprentis)

SA (section d'apprentissage)

UFA (unité de formation par apprentissage)

EPLE (établissements publics locaux d'enseignement)